

CONTEXTE :

La Technopole de Nouvelle-Calédonie (ADECAL-TECHNOPOLE) constitue, dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de développement locales, un outil d'appui aux entreprises calédoniennes en matière d'innovation et de développement et transfert technologique, permettant d'assurer le lien entre le monde économique, la recherche publique et privée, l'enseignement supérieur et les collectivités publiques.

Ses activités sont aujourd'hui déployées sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, au travers de ses pôles agroalimentaire, innovation, terrestre et marin. Le financement de son fonctionnement est assuré, principalement, par des contributions de l'Etat, de la Nouvelle-Calédonie, et des 3 provinces.

Le pôle marin de la Technopole a pour objectif général de contribuer au développement, à la diversification et à la soutenabilité de la valorisation des écosystèmes marins calédoniens, notamment dans le secteur aquacole.

Dans ce cadre, il développe, en s'appuyant sur des infrastructures dédiées, un programme d'expérimentation et transfert, visant notamment à renforcer la compétitivité de la filière crevetticole existante, à créer de nouvelles productions aquacoles en partenariat avec des entrepreneurs locaux, et à développer des filières d'avenir.

Les équipes du pôle marin sont réparties, en 2021, sur les 3 centres aquacoles suivants : le CTA à Boulouparis (crevetticulture et diversification), le CCDTAM à Koné et Touho (pisciculture et diversification) et le CTMA à Koné et Nouméa (microalgues).

L'objectif principal du CCDTAM est d'étudier la faisabilité technico-économique de la pisciculture marine à partir d'espèces locales et d'accompagner son développement. Ses principales actions sont :

- Pré-faisabilité de la production d'alevins d'espèces locales de poisson
- Gestion d'un stock de géniteurs et production d'alevins à l'échelle pilote
- Production pilote en cages en mer et en bassins, essais de récolte et de commercialisation
- Appui à la mise en place d'exploitations commerciales (identification de sites et modes de production, mise au point et transfert de protocoles)

Doté d'une éclosérie pilote situé sur la presqu'île de Foué à Koné et d'une ferme pilote en cage en mer située à Touho, ce centre a débuté ses travaux en 2012 sur le pouatte (*Ludjanus sebae*) et la loche truite (*Cromileptes altivelis*). Les travaux se sont étendus en 2016, à la demande des financeurs, aux picots (*Siganus lineatus* et *Siganus canaliculatus*).

Les infrastructures et l'expertise du CCDTAM peuvent également être mobilisées pour travailler sur d'autres opportunités de diversification aquacole. Le site de Foué accueille ainsi, depuis 2015, l'unité pilote de production de microalgues du CTMA. L'huître de roche (*Saccostrea cucullata echinata*) a également fait l'objet d'essais de production de naissain.

Par ailleurs, le programme régional PROTEGE, financé par l'Union Européenne dans le cadre du 11ème FED, au travers de son thème 2 « Pêche côtière et Aquaculture » donne l'opportunité d'accompagner les politiques publiques de développement durable des secteurs primaires de la pêche et de l'aquaculture. L'ADECAL-Technopole agit en tant que chef de file pour la thématique Pêche et Aquaculture en Nouvelle-Calédonie et la composante Aquaculture du programme prévoit un soutien aux travaux de diversification aquacole et d'accompagnement du transfert vers des opérateurs privés, sous forme de démonstrateurs commerciaux, pour lequel le CCDTAM jouera un rôle important.